

École Judith-Jasmin
4575, rue Mariette
Montréal, H4B 2G3

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Judith-Jasmin
27 février, 2024 à 18h34

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Judith-Jasmin, tenue le 27 février 2025 à 18h34 en VIRTUEL.

PRÉSENTS :

<u>Mario Ciaramicoli, parent</u>	<u>Myriam Claude, Orthopédagogue</u>
<u>Annick Giguère, parent</u>	<u>François Loiselle, enseignant</u>
<u>Charlotte Barbé, parent</u>	<u>Wendy Chevalier, T.E.S.</u>
<u>Eve St-Onge, parent</u>	<u>Quentin Pomel, parent</u>

Formant quorum sous la présidence de Mario Ciaramicoli.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame : Roxanne Lincourt, directrice

SONT ABSENTS :

<u>Miriam Dutra, parent</u>	<u>Berthie Eustache-Dorsa, Technicienne SDG</u>
<u>Danielle Normand, enseignante</u>	<u></u>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Mario Ciaramicoli, déclare la réunion ouverte à 18h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTÉ à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 21 novembre
4. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire Capsule (visionnement : cliquez ici)
5. Période réservée au public
6. Approbation/Adoption/Décision
 - 6.1 Budget annuel d'établissement (F4 + SDG)
 - 6.2 Grille-matière 25-26 Fiche 15 (approuve)
 - 6.3 Mise en œuvre des services complémentaires Fiche 17A
 - 6.4 Sortie en dehors des heures d'école
 - 6.5 Sortie cadre scolaire : maison théâtre, bibliothèque, parc, promenades quartier, patinoires
 - 6.6 Sorties scolaires de groupes
7. Service de garde
 - 7.1. Suivis
 - 7.2. Traiteurs
 - 7.3. Lunch
8. Conseil d'établissement
 - 8.1. Règles de régie internes -suivi-
 - 8.2. Projet éducatif suivi
 - 8.3. Plan de lutte suivi
 - 8.4. Tutorat
 - 8.5. 800\$: Budget CÉ (3 samedis du mois de mai (9-17-24)
 - 8.6. Succès scolaire (plateforme aider son enfant) -suivi-
 - 8.7. Photos scolaires : Boite blanche, Pomme verte, et SF photo
9. Consultation
 - 9.1 Critères sélection direction
Enjeux et contexte
10. Information
 - 10.1 Anglais intensif
 - 10.2 Service à l'élève
11. Délégué au comité de parent (rapport) et mode d'élection
12. OPP (mode d'élection)
13. Comités de travail (sécurité aux abords des écoles)
14. Levée de l'assemblée

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 NOVEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Mario Ciaramicoli que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

ADOPTÉ à l'unanimité.

4. NOUVELLE GOUVERNANCE – FORMATION OBLIGATOIRE

Tous les membres du conseil d'établissement ont visionné les capsules de la formation obligatoire.

5. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne ne s'est présentée.

6. APPROBATION/ADOPTION/DÉCISION

6.1 Budget annuel d'établissement (F4 + SDG)

On prévoit un 15 000\$ qui ira pour l'éventuelle rénovation de la cour d'école

Le budget est à l'équilibre.

Le budget est adopté à l'unanimité.

6.2 Grille-matière 25-26 (Fiche 15)

Un changement est prévu dans la grille-matière pour la rentrée 2025-2026 pour les élèves de première, deuxième et troisième année. On allouera une période de trente minutes aux deux semaines au cours d'art dramatique comparativement à une heure allouée à ce cours cette année. De plus, on allouera une heure trente au cours d'éducation physique par semaine pour ces élèves plutôt qu'une heure.

On vise également des changements pour les classes d'accueil du premier cycle. On allouera deux heures trente minutes à l'éducation physique par semaine et trente minutes en art dramatique aux deux semaines.

Ce changement est approuvé par les membres du conseil d'établissement.

6.3 Mise en œuvre des services complémentaires (Fiche 17A)

Reporté au prochain conseil en avril.

6.4 Sortie en dehors des heures d'école

Pas de sorties cette année donc rien à approuver.

6.5 Sortie cadre scolaire : maison théâtre, bibliothèque, parc, promenades quartier, patinoires

On aurait dû approuver ces sorties en octobre 2024 lors du premier CÉ de l'année scolaire. En juin, et dorénavant à chaque juin, on approuvera les sorties de ce type pour l'année scolaire suivante (leçon apprise).

6.6 Sorties scolaires de groupes

Sorties planifiées par les enseignants et enseignantes en collaboration avec la Direction.

Approuvé.

7. SERVICE DE GARDE

7.1 Suivis

On a embauché une personne pour aider la technicienne de service de garde pour la prévision des budgets.

7.2 Traiteurs

Il y aura des dates prévues au mois de mars afin de faire une dégustation des différents traiteurs possible pour l'an prochain soit Merenda, Le Lunch et La Cantine.

7.3 Lunch

Les éducateurs du diner s'assurent que les enfants mangent leur repas au diner.

Le Comité vert et le Comité des saines habitudes de vie font des tournées dans les classes pour sensibiliser les autres élèves à avoir un repas du diner « santé ».

Des billets mauves sont remis par les éducateurs du diner, au besoin, dans les boîtes à lunch des élèves, afin d'informer les parents si un changement au niveau des repas serait préférable.

8. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

8.1 Règles de régie interne – suivi-

Les règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité.

8.2 Projet éducatif – suivi –

Le projet éducatif vise à ce que 80% des élèves aient 70% et plus au bulletin en lecture. Toutefois ce taux a diminué à 72% des élèves qui atteignent cet objectif. L'équipe-école a donc mis en place différents moyens afin d'intervenir auprès des élèves en lecture. Voici quelques interventions : l'enseignement explicite des stratégies de lecture au 1^{er} et 2^e cycle, la lecture réciproque au 3^e cycle, la formation du personnel sur l'intégration de la littérature jeunesse en classe, des rencontres-niveau et des rencontres-cycle pour se fixer des objectifs et faire passer des évaluations communes aux élèves.

8.3 Plan de lutte – suivi

Le sondage a été complété par les élèves du 3^e cycle. On en ressort que les comportements les plus dérangeants ont lieu dans la cour d'école. Les titulaires de classe vont continuer à renforcer les comportements adéquats à adopter en utilisant la plateforme MooZoom en classe.

8.4 Tutorat

Un budget de 21 000\$ a été alloué afin de mettre en place du tutorat en lien avec les objectifs du projet éducatif de l'école. Le tutorat se fait avant ou après les heures de classe en groupe de deux à trois élèves.

8.5 800\$: Budget CÉ (3 samedis du mois de mai (9-17-24))

Un lien d'inscription sera disponible sous peu afin que des familles puissent participer aux ateliers de cuisine offerts par NDG Dépôt.

8.6 Succès scolaire (plateforme Aider son enfant) -suivi-

L'école n'adhèrera pas à la plateforme pour les parents d'élèves du 2^e cycle (pas moyen de faire un test avec un petit groupe de parents avant d'acheter des licences pour toute l'école).

8.7 Photos scolaires : [Boite blanche \(cliquez\)](#), [Pomme verte \(cliquez\)](#), et [SF photo \(cliquez\)](#)

Le conseil d'établissement recommande de reconduire le contrat avec Pomme verte pour les photos scolaire de l'année 2025-2026.

9. Consultation

9.1 Critères de sélection de direction

Le formulaire a été rempli en ligne pendant la rencontre.

10. Information

10.1 Anglais intensif

Pour la rentrée 2025-2026 on prévoit avoir une classe en 5^e année et une classe en 6^e année. Le changement entre le volet académique et le volet anglais se fera aux deux semaines.

10.2 Service à l'élève

La CSSDM prévoit relocaliser les professionnels plus équitablement entre les écoles afin que l'offre de services professionnels soit plus équilibrée d'une école à l'autre. Un vidéo promotionnel de la CSSDM à ce sujet a été visionné.

11. Délégué au comité de parent (rapport) et mode d'élection

Aucun rapport soumis par les déléguées.

12. OPP (mode d'élection)

L'OPP aimerait que certaines stratégies soient mises en place que les parents participent plus à l'OPP.

13. Comités de travail (sécurité aux abords des écoles)

13.1 La police augmentera sa présence autour de l'école de manière sporadique afin de veiller à la sécurité des enfants.

13.2 On suggère qu'une lettre soit envoyée à la ville afin de demander de reproncer les dos d'âne aux abords de l'école et d'installer des poteaux de réduction de vitesse pour les automobilistes. Le comité de travail (Ève) prend l'action d'effectuer des recherches sur les projets planifiés de la ville avant qu'on envoie une lettre. Un suivi du dossier sera fait durant la rencontre au mois d'avril. Suggestion par Quentin de contacter l'ombudsman de la ville si on ne reçoit pas de retour à la suite de nos démarches.

13.3 Trotibus : un suivi du dossier sera fait durant la rencontre au mois d'avril.

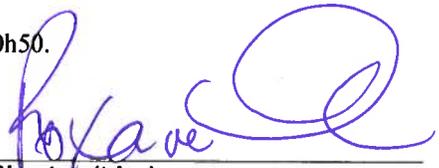
14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20h50.

Ciaramicoli, Mario

Digitally signed by Ciaramicoli,
Mario
Date: 2025.04.10 13:17:47 -04'00'

Président(e)



Directeur(trice)

Roxane Lincaurt